



ACERWC
African Committee of Experts on
the Rights and Welfare of the Child

ACERWC Secretariat

E-mail: acerwc-secretariat@africa-union.org

Tel: +266 52 01 00 18 | **P.O.Box:** 13460,

Address: Nala House, Balfour Road Maseru
Kingdom of Lesotho

NOTE CONCEPTUELLE POUR UN WEBINAIRE SUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS VIVANTS AVEC UN HANDICAP EN AFRIQUE

**Organisé par le Groupe de travail sur les Enfants vivants avec un
handicap et le Rapporteur spécial sur l'éducation du CAEDBE**



ACERWC
African Committee of Experts on
the Rights and Welfare of the Child

ACERWC Secretariat

E-mail: acerwc-secretariat@africa-union.org

Tel: +266 52 01 00 18 | P.O.Box: 13460,

Address: Nala House, Balfour Road Maseru
Kingdom of Lesotho

Contexte

L'éducation, en tant que droit fondamental, est garantie à tous les enfants par la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (la Charte). L'article 11 de la Charte dispose que tout enfant a droit à l'éducation. Il s'agit d'une garantie juridique explicite pour l'éducation des Enfants vivants avec un handicap. L'article 13 de la Charte stipule en outre que les enfants vivants avec un handicap ont droit à des mesures spéciales de protection afin de garantir la jouissance de leurs droits et leur pleine participation à la société. De plus, la Charte impose aux États l'obligation de veiller à ce que les enfants en situation de handicap aient accès à la formation, à la préparation à l'emploi et aux activités récréatives. Le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des personnes handicapées en Afrique (Protocole africain sur le handicap), en son article 17, prévoit que les enfants vivants avec un handicap ont droit à une éducation primaire et secondaire gratuite, obligatoire et de qualité. Il oblige également les États à s'assurer que les établissements d'enseignement soient dotés de supports pédagogiques adaptés aux besoins spécifiques des élèves en situation de handicap. Le Protocole exige en outre que les États prennent des mesures politiques, législatives et autres afin de garantir que les enfants vivants avec un handicap bénéficient d'une éducation et d'opportunités récréatives dans un environnement le plus propice à la réalisation de leur développement individuel.

Des instruments internationaux tels que la Convention relative aux droits de l'enfant ainsi que l'Observation générale sur les enfants en situation de handicap du Comité des droits de l'enfant, de même que la Convention relative aux droits des personnes handicapées et l'Observation générale sur le droit à l'éducation inclusive du Comité des droits des personnes handicapées, offrent des garanties essentielles pour la protection du droit à l'éducation des enfants vivants avec un handicap en précisant les mesures spécifiques que les États doivent adopter. En plus de ces protections juridiques progressistes, le droit à l'éducation des enfants en situation de handicap s'inscrit dans l'Agenda 2063 et dans les Objectifs de développement durable (ODD). L'Aspiration 1 de l'Agenda 2063 envisage une Afrique prospère, fondée sur un développement inclusif, en assurant la protection sociale et la sécurité des personnes handicapées. La cible 4.5 des ODD vise à garantir l'égalité d'accès à l'éducation pour les enfants en situation de handicap, notamment par la construction et la modernisation d'infrastructures éducatives sensibles au handicap.

En dépit de ces dispositions législatives relatives à l'éducation des enfants vivants avec un handicap en Afrique, des défis persistants entravent la pleine réalisation des droits garantis par la Charte, ainsi que par d'autres instruments et objectifs de développement. L'un des principaux défis réside dans l'absence de données fiables sur les enfants vivants avec un handicap et sur les types de déficiences, éléments essentiels permettant aux



ACERWC
African Committee of Experts on
the Rights and Welfare of the Child

ACERWC Secretariat

E-mail: acerwc-secretariat@africa-union.org

Tel: +266 52 01 00 18 | P.O.Box: 13460,

Address: Nala House, Balfour Road Maseru
Kingdom of Lesotho

États de concevoir des mesures adaptées pour atteindre tous les enfants. Selon les données de l'UNESCO, à l'échelle mondiale, seuls 21 pays disposent d'enquêtes sur les conditions de vie intégrant des données sur le handicap¹, ce qui illustre ce déficit. Bien qu'il n'existe pas de données fiables sur les enfants vivants avec un handicap, les estimations mondiales indiquent que 93 millions d'enfants de moins de 14 ans vivent avec un handicap, dont quatre sur cinq vivent dans les pays en développement, l'Afrique enregistrant le nombre le plus élevé². Il n'existe pas non plus de données complètes sur les enfants vivants avec un handicap en Afrique. Selon les données de l'UNICEF, environ 29 millions d'enfants en situation de handicap vivent en Afrique orientale et australe³. Les estimations indiquent qu'environ 40 % de la population africaine est constituée de personnes vivants avec un handicap, dont 10 à 15 % sont des enfants d'âge scolaire⁴. Toutefois, le taux de scolarisation des enfants en situation de handicap est estimé entre 5 et 10 %⁵. Le handicap constitue un facteur majeur d'exclusion scolaire, puisqu'un tiers des enfants non scolarisés au niveau primaire sont estimés vivre avec un handicap⁶.

Les causes de cette exclusion sont multiples : discrimination, stigmatisation, manque de sensibilisation des communautés et des familles, inaccessibilité des infrastructures scolaires, absence d'enseignants spécialisés et de matériels pédagogiques adaptés, rareté des écoles spécialisées, notamment en zones rurales, et absence d'accessibilité des transports et des espaces publics. Ces obstacles, combinés à l'insuffisance des dispositifs de protection sociale, aggravent l'exclusion des enfants handicapés du système éducatif.

Le Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant, organe de traité régional établi pour assurer le suivi de la mise en œuvre de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, collabore avec les États et autres parties prenantes afin de promouvoir une éducation accessible et de qualité pour les enfants en situation de handicap. Le Comité a mis en place un Groupe de travail sur les enfants vivants avec un handicap qui a élaboré des Lignes directrices relatives aux enfants vivants avec un handicap ainsi qu'une Étude continentale sur la situation des enfants vivants avec un handicap en Afrique. L'Étude continentale met en lumière les difficultés d'accès à l'éducation, notamment le très faible accès des enfants vivants avec un handicap, la

¹ UNESCO, Global Education Monitoring Report, https://www.unesco.org/gem-report/sites/default/files/medias/fichiers/2024/01/GAW2014-Facts-Figures-gmr_0.pdf.pdf p1

² Idem, Pp 4.

³ UNICEF, Children with Disabilities in Eastern and Southern Africa: A statistical overview of their well-being, <https://data.unicef.org/resources/children-with-disabilities-in-eastern-and-southern-africa-a-statistical-overview-of-their-well-being/>

⁴ Agenda 2063, Framework Document, 2015, Pp 88 available at https://au.int/sites/default/files/documents/33126-doc-framework_document_book.pdf

⁵ Idem

⁶ UNESCO, Global Education Monitoring Report, https://www.unesco.org/gem-report/sites/default/files/medias/fichiers/2024/01/GAW2014-Facts-Figures-gmr_0.pdf.pdf p4



ACERWC
African Committee of Experts on
the Rights and Welfare of the Child

ACERWC Secretariat

E-mail: acerwc-secretariat@africa-union.org

Tel: +266 52 01 00 18 | P.O.Box: 13460,

Address: Nala House, Balfour Road Maseru
Kingdom of Lesotho

plupart des établissements scolaires étant privés et limités au niveau primaire. Le Comité a également institué un Rapporteur spécial sur l'éducation, dont le mandat couvre l'éducation des vivants avec un handicap. Conscients des défis persistants en matière d'éducation inclusive et de la nécessité de renforcer le plaidoyer auprès des États et de l'ensemble des parties prenantes, ces deux mécanismes spéciaux ont décidé d'organiser un webinaire sur l'éducation des enfants vivants avec un handicap.

Portée et méthodologie

Le webinaire réunira divers acteurs afin de délibérer sur la question et de formuler des recommandations. Il est prévu qu'un État partie présente une bonne pratique et qu'un enfant représentant partage son expérience. L'événement se tiendra virtuellement, sous forme de webinaire, et sera ouvert à toute personne intéressée. Des invitations seront adressées aux États parties ainsi qu'aux Institutions nationales des droits de l'homme (INDH) et aux organisations de la société civile (OSC) travaillant avec le Comité. Les médias et le secteur privé seront également encouragés à participer.

Les discussions permettront de mieux comprendre l'éducation des enfants handicapés dans son ensemble, allant de l'éducation de la petite enfance à l'enseignement supérieur. Le webinaire vise à évaluer la réactivité des systèmes éducatifs face aux différents types de handicap vécus par les enfants en Afrique. À cet égard, des échanges porteront sur les types de handicap devant être pris en compte par les stratégies éducatives. Le webinaire mettra également en exergue la mise en œuvre des normes en matière d'éducation, telles que l'éducation gratuite et obligatoire, pour les enfants en situation de handicap. Il identifiera les mesures spéciales à adopter pour garantir la réalisation effective de leur droit à l'éducation. Les délibérations mettront en avant des actions adaptées, tenant compte de toutes les formes de handicap. La signification et la portée de l'éducation inclusive seront abordées, ainsi que les approches progressistes en la matière, afin de promouvoir une éducation capable d'accueillir tous les enfants en situation de handicap dans un environnement favorable à leur apprentissage.

Objectifs du webinaire

- Promouvoir les instruments internationaux et régionaux relatifs aux enfants handicapés et au droit à l'éducation, en mettant l'accent sur la valeur ajoutée de la Charte africaine et du Protocole africain sur le handicap ;
- Documenter les progrès réalisés et les bonnes pratiques mises en œuvre par les États et autres acteurs ;
- Identifier les défis législatifs, administratifs, institutionnels et budgétaires à la réalisation du droit à l'éducation pour les enfants handicapés ;



ACERWC
African Committee of Experts on
the Rights and Welfare of the Child

ACERWC Secretariat

E-mail: acerwc-secretariat@africa-union.org

Tel: +266 52 01 00 18 | P.O.Box: 13460,

Address: Nala House, Balfour Road Maseru
Kingdom of Lesotho

- Déterminer les modalités d'une inclusion effective des enfants vivants avec un handicap dans les systèmes éducatifs ;
- Définir les mesures nécessaires pour garantir l'accès, la poursuite et l'achèvement de l'éducation, de la maternelle à l'enseignement supérieur, conformément aux normes internationales et régionales.

Portée et méthodologie

Le Webinaire réunira divers acteurs (États, NHRIs, OSC, secteur privé, médias, experts, enfants représentants) pour débattre et formuler des recommandations. L'événement se tiendra en ligne et sera ouvert à toutes les parties intéressées.

Les discussions porteront sur l'ensemble du parcours éducatif des enfants vivants avec un handicap, de la petite enfance à l'enseignement supérieur. Elles examineront les différentes formes de handicap et leur prise en compte dans les stratégies éducatives, les moyens d'assurer une éducation gratuite et obligatoire, les mesures spéciales nécessaires, et la mise en œuvre de l'éducation inclusive.

Date et heure

03 septembre 2025, de 11h00 à 13h30 (heure d'Afrique australe).

Langues de travail

Une interprétation simultanée en anglais et en français sera assurée.

Programme du webinaire sur l'éducation des enfants vivants avec un handicap

03 Septembre 2025		
Heure (SAT)	Activité	Intervenant
11:00-11:15	Allocutions d'ouverture:	Hon. Aboubekrine El Jera
	- Président du Groupe de travail sur les enfants vivants avec un handicap	
	- Rapporteur spécial sur l'éducation du CAEDBE	Hon Poloko Nuggert Ntshwarang



ACERWC
African Committee of Experts on
the Rights and Welfare of the Child

ACERWC Secretariat

E-mail: acerwc-secretariat@africa-union.org

Tel: +266 52 01 00 18 | P.O.Box: 13460,

Address: Nala House, Balfour Road Maseru
Kingdom of Lesotho

11:15-11:20	Présentation du webinaire – Objectifs et thèmes clés	Secrétariat du CAEDBE
11:20-12:00	Aperçu des instruments et politiques relatifs à l'éducation inclusive en Afrique	Andrew Kavala, Groupe de Travail sur les droits des personnes âgées et des personnes handicapées de la CADHP
12:00-12:20	Modèles et bonnes pratiques pour l'apprentissage inclusif : expériences réussies, écoles et programmes inclusifs efficaces	Prof Ensa Johnson, UNISA, Département de l'éducation inclusive
12:20-12:40	Partage d'expériences sur l'éducation des enfants vivants avec un handicap	Alpha Sisay, Représentant enfant
12:40-13:00	Rôle des technologies d'assistance et d'adaptation dans l'éducation des enfants en vivants avec un handicap	Dr Shimelis Tsegaye, Expert Externe, Groupe de Travail sur les Enfants Vivants avec un Handicap du CAEDBE
13:00-13:20	Session de questions et réponses	Secrétariat du CAEDBE
13:20-13:30	Clôture	Secrétaire exécutif du CAEDBE